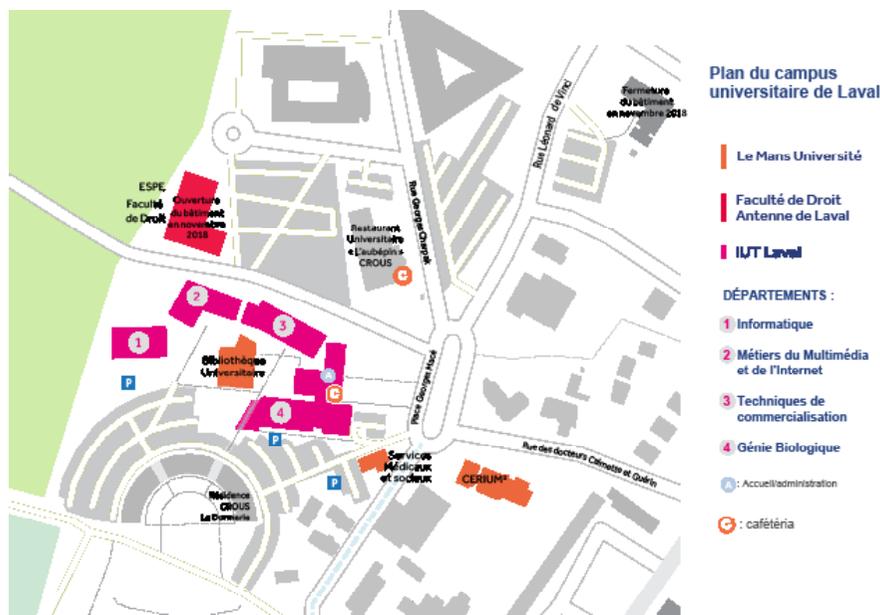


<https://agrimayenne.sciencesconf.org>



Le monde agricole est en constant bouleversement, soumis aux lois générales de la finance et du marché et à d'autres plus singulières (les marchés à terme, subventions diverses et aides de la PAC, etc.), mais aussi sujet aux influences directes des nouvelles technologies – l'agri-numérique est en plein essor –, aux considérations politiques et médiatiques ou encore aux mouvements écologiques. Or, les dernières années ont montré qu'une restructuration générale de ce monde agricole était en passe de se mettre en œuvre, les petites propriétés paysannes ressurgissant d'un passé lointain face aux grandes exploitations céréalières, et les modes de consommation évoluant vers une meilleure « qualité de vie » pour les citoyens, privilégiant ainsi les circuits-cours ou, du moins, la diminution conséquente des intermédiaires commerciaux. Dans un monde agricole qui semble vivre un changement plus qu'important, il apparaît qu'une réflexion de fond sur les modalités de travail en commun du monde paysan, c'est-à-dire sur les structures collectives de travail agricole, demeure essentielle à réaliser. Et la raison de cette nécessité est double : d'une part, car le monde agricole, pour des raisons économiques, pragmatiques et naturelles, vit au travers de structures collectives ; et d'autre part car ces structures collectives contemporaines sont, elles aussi, confrontées à cette métamorphose récente de l'agriculture.

Ce colloque donne droit à la production d'une attestation valant pour 6 heures de formation obligatoire



4 FÉVRIER 2021

10H - 17H30

Les formes collectives de travail en milieu agricole : l'exemple en Maine-Anjou

AMPHITHÉÂTRE LE BALLE
FACULTÉ DE DROIT - ANTENNE DE LAVAL
LE MANS UNIVERSITÉ

Sous la direction de
Pierre-Louis BOYER, Maître de conférences HDR en Droit -
Le Mans Université

LES FORMES COLLECTIVES DE TRAVAIL EN MILIEU AGRICOLE

L'EXEMPLE EN MAINE-ANJOU

Sous la direction de Pierre-Louis BOYER, Maître de conférences HDR en Droit - *Le Mans Université*

10h00 : **Accueil**

10h30 : **Commencement du colloque**

Aude DENIZOT, Professeur des Universités, agrégée des Facultés de Droit, Directrice de l'Antenne de Laval - *Le Mans Université*

Olivier RICHEFOU, Président du département de la Mayenne

Nicolas DIRICKX, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Laval

François ROBBE, Président de l'Association Française de Droit Rural

1ère partie : APPROCHE GÉNÉRALE

Sous la présidence de François ROBBE

10h50-11h10 : **L'exploitation personnelle est-elle un frein au travail collectif ?**

Alexandre DEROICHE, Professeur des Universités, agrégé des Facultés de droit - Université de Tours, membre de l'Association Française de Droit Rural

11h10-11h30 : **Le paysage mayennais agricole et ses formes collectives**

Stéphane GUIOULLIER, Président de la Chambre d'agriculture de la Mayenne

11h30-11h50 : **La contribution sociale, environnementale et économique des coopératives**

Damien ROUSSELIÈRE, Professeur de l'enseignement supérieur agricole – Institut Agro, INRAE, Angers

Questions

2ème partie : LA FORME COOPÉRATIVE COMME OUTIL DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS PAYSANS

Sous la présidence de Pierre-Louis BOYER

12h00-12h20 : **La coopérative agricole, bilan et perspectives**

François ROBBE, Président de l'Association française de Droit rural, maître de conférences HDR en droit public, avocat au Barreau de Lyon

12h20-12h40 : **Terrena sur le territoire Mayenne : un outil coopératif au service des agriculteurs ?**

Ivan LECLERC, agriculteur, vice-président de la coopérative Terrena et Président du Territoire Nord Loire chez Terrena

Questions

13h00-14h20 : **Déjeuner**

3ème partie : TRAVAIL ET COLLECTIVITÉ DANS LE TRAVAIL

Sous la présidence d'Aude DENIZOT, Professeur des Universités, agrégée des Facultés de Droit - *Le Mans Université*

14h30-14h50 : **Quel avenir pour les sociétés coopératives agricoles : l'exemple de la CUMA53**

Benoît BRUCHET, Directeur de la Fédération des CUMA de la Mayenne FDCUMA53

14h50-15h10 : **La forme syndicale comme outil collectif du paysan**

Marie-Cécile CLAVREUL, juriste, FDSEA53/JA53

15h10-15h30 : **Les nouvelles formes de collectivité dans le travail : approche juridique**

Sylvie LEBRETON-DERRIEN, Vice-doyen, *Le Mans Université*, Thémis-UM, administratrice de l'Association Française de Droit Rural – Chaire Droit et transitions sociétales

15h30-15h50 : **Questions et Pause**

4ème partie : LES FORMES ÉCONOMIQUE COLLECTIVES ET LE MONDE AGRICOLE

Sous la présidence de Maître Olivier BURES, Avocat au Barreau de Laval

15h50-16h10 : **Le consommateur dans l'économie agricole collaborative et les réseaux de consommation**

Hélène JUILLET-REGIS, Maître de conférences en Droit privé - *Le Mans Université*, Responsable de la licence professionnelle GOAA Droit de l'entreprise agricole de la Faculté de Droit - Antenne de Laval

16h10-16h30 : **Une forme collective du secteur agro-alimentaire**

Denis GERE, membre du CA de LIGERIAA pour la Mayenne (Association Régionale des Entreprises Alimentaires), Directeur de la Coop Lait Bio du Maine – Fromagerie d'Entrammes

16h30-16h50 : **Mutualisme et établissement bancaire au service de l'agriculture en Mayenne**

Guy GUILAUMÉ, Président du Crédit agricole Anjou-Maine

17h-17h30 : **Conclusion**